



Droit public et droit privé

Par **snavau**, le **29/01/2012** à **10:28**

Bonjour,

je viens par ce mail demande de l'aide. etant un novice dans le domaine du droit, je voudrais avoir des renseignements sur les questions suivantes:

- définition de l'utilité publique en droit public,
- définition de l'intérêt privé en droit,
- l'utilité publique et l'intérêt privé sont ils compatibles ?
- dans quel cas l'utilité publique va prédominer par rapport à l'intérêt privé et vice versa ?
- comment tenir compte à la fois de l'utilité publique sans ignorer l'intérêt privé ? nécessité de collaboration ?

Par **Ales**, le **21/02/2012** à **22:58**

Bonjour,

Par "utilité publique" vous ne voulez pas dire "intérêt général" plutôt ?